

[FENÊTRES] SUR COURS


SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N°425
6 JUIN 2016
ISSN1241-0497



Pour que les RASED
retissent leur toile

PPCR
De nouvelles
carrières
enseignantes

ENTRETIEN
Annie
Ernaux

POUR QUE LES RASED RETISSSENT LEUR TOILE

La nouvelle circulaire sur le fonctionnement des RASED doit être mise en œuvre alors que les effectifs de ces derniers n'ont pas été reconstitués après la grande purge des années 2007-2012. Dans ce contexte, comment faire pour que ça marche ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ALEXIS BISSEKINE
VALÉRIE KOWNACKI
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL

Les RASED nouveaux sont-ils arrivés ? La circulaire du mois d'août 2014 appelle à revoir leur fonctionnement, mais comment faire quand 5 000 postes supprimés entre 2007 et 2012 n'ont pas été reconstitués et que de nombreux réseaux, même en REP+, restent encore aujourd'hui incomplets ? En effet, les Réseaux d'aide aux élèves en difficulté ont perdu le tiers de leurs effectifs, ces derniers ayant été stabilisés autour de 10 000 depuis. Si le ministère n'a pas annoncé les créations de postes qui permettraient de retrouver le niveau d'avant l'ère Sarkozy, sa circulaire a au moins le mérite de reconnaître l'importance des réseaux pour l'école tout en réinterrogeant leur rôle dans l'institution. Cette reconnaissance passe par une réaffirmation de leurs missions. Le ministère rappelle ainsi que « *Les enseignants spécialisés apportent une aide directe aux élèves manifestant des difficultés persistantes d'apprentissage ou de comportement, le psychologue scolaire aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation.* » Mais la circulaire ne se contente pas de rafraîchir

la mémoire de celles et ceux qui auraient oublié le rôle et l'apport des réseaux, elle donne clairement à ces derniers une nouvelle dimension en les incluant dans le pôle ressource de circonscription piloté par l'IEN. Pôle qui « *regroupe tous les personnels de l'Éducation nationale* » et qui, pour répondre à la demande d'un enseignant ou d'une école « *peut solliciter et fédérer* » conseillers pédagogiques, maître formateurs, animateurs Tice, enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap et bien sûr, les maîtres spécialisés E et G et, les psychologues scolaires (lire p14).

« LES ENSEIGNANTS ORDINAIRES ONT ÉTÉ ENCLINS À DÉLÉGUER TOUT CE QUI SORTAIT DU CADRE À UN SPÉCIALISTE ET SE TROUVENT DÉMUNIS FACE À UN ENFANT PARTICULIER. »

Un espace de travail commun, un espace intermétier

Intervention directe auprès des élèves, accompagnement des enseignants, le RASED doit désormais répondre à cette double mission. Plus facile à dire qu'à faire, d'abord pour une simple raison

arithmétique. Les pertes de postes se sont traduites au final par la disparition de réseaux, tandis que de nombreux autres se retrouvent incomplets aujourd'hui.

Seconde raison de cette difficulté, avec la mise en place des pôles ressources les équipes de circonscription, les RASED et les enseignants des écoles doivent inventer eux-mêmes la meilleure



articulation possible. Elle doit répondre aux besoins des élèves en grande difficulté, mais aussi à ceux des enseignants. Elle ne doit pas céder à l'externalisation et à la médicalisation de la difficulté scolaire, mais sans laisser aucun élève de côté et en aidant les enseignants, parfois submergés par des comportements ou des difficultés difficiles à gérer. Un travail collectif s'impose, mais il n'est pas facile.

Corinne Mérini, enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation le confirme. Pour elle cette remise en cause du rôle de chacun est aussi génératrice de tensions. «Les dilemmes rencontrés ne sont pas les mêmes pour chacun des deux métiers. Face à un élève en difficulté ou à besoins particuliers, le maître de la classe va se demander s'il doit ralentir ou bien faire le programme, s'il doit aider cet élève ou gérer le collectif, s'il doit faire apprendre ou préserver la paix sociale. Le maître spécialisé va lui se demander s'il doit travailler en continuité ou en rupture avec la classe» dit-elle. La confrontation entre les deux ouvre, selon la chercheuse, un espace de travail commun, un espace «intermétier» qui demande à chacun de réorganiser ses pratiques, ce qui ne va pas de soi.

Un new deal entre maîtres ordinaires et spécialisés

Faut-il «déspecialiser les savoirs liés aux élèves à besoins particuliers» et installer «un véritable New deal»? comme le propose Philippe Mazureau.

«Les enseignants ordinaires, dit-il, ont été enclins à déléguer tout ce qui sortait du cadre à un spécialiste et se trouvent démunis face à un enfant particulier parce qu'ils considèrent que ça ne fait pas partie de leur professionnalité. Les enseignants spécialisés, eux, doivent davantage revenir dans l'environnement de la classe pour y percevoir ce qui fait problème et rentrer dans un espace de coopération avec l'enseignant» (lire p17).

À l'école des Provençaux à Reims, on n'a en tout cas pas hésité à franchir le pas. Les maîtres spécialisés et la psychologue scolaire interviennent directement dans la classe, en appui du maître pour les premiers, à travers par exemple l'organisation de séances décloisonnées, ou en tant qu'observatrice pour la seconde afin de favoriser l'intégration de certains élèves et la cohésion de la classe. «Cette formule d'ateliers où on fait tous la même chose en même temps stigmatise moins les élèves en difficulté» estime Caroline, une des enseignantes (lire p15). Mais il y a aussi les situations d'urgence pour lesquelles la présence du RASED ne suffit pas. Violences physiques ou verbales demandent l'intervention de moyens supplémentaires. C'est ce que met en œuvre depuis 2006 l'académie de Paris à travers son dispositif



UN BESOIN DE RELANCE

Entre la rentrée 2007 et la rentrée 2012, les RASED ont perdu près de 5 000 emplois soit 1/3 de leurs effectifs en passant de 15 à 10 000. Le nombre de psychologues est resté stable mais celui des maîtres E a chuté de près de 40 % et de presque la moitié pour les maîtres G. Aujourd'hui, il est impossible encore de parler de relance des RASED car, si la baisse est enrayée depuis deux rentrées scolaires, les chiffres ne progressent pas. Le nombre de postes de rééducateurs continue même de baisser du fait d'un grand nombre de départs en retraite non anticipés. De plus, à cause de départs en formation, plus élevés mais très mal répartis sur l'ensemble du territoire, de nombreux postes spécialisés restent vacants chaque année. Une situation préoccupante qui a amené «le collectif national RASED», dont le SNUipp fait partie, à interpeler l'ensemble des recteurs en décembre dernier pour que la relance des RASED soit effective tant du point de vue des créations de postes que des départs en formation. Le collectif a également rappelé «l'exigence de la présence effective des trois professionnels (E, G, psychologue)» dans les réseaux.

R'école. Constitué de trois maîtresses spécialisées, d'une psychologue scolaire et de neuf AVS, il intervient auprès des équipes pour du conseil ou pour les renforcer temporairement si nécessaire. Mais à Reims comme à Paris c'est un même schéma de fonctionnement qui est mis en place privilégiant la circulation de l'information entre les parties prenantes, un fonctionnement plus horizontal loin des rapports hiérarchiques et la mise en place de situations de formation et de travail commun. Un véritable travail en réseau en somme.

RASED POUR LES ENSEIGNANTS OU POUR LES ÉLÈVES ?

Aide directe aux élèves et accompagnement des équipes,
la dernière circulaire RASED fixe ces deux missions aux réseaux tout
en les impliquant dans des pôles ressource de circonscription.

Créer des « pôles ressource de circonscription », c'est la grande nouveauté de la circulaire de 2014 qui institue les RASED comme une de ses composantes parmi « tous les personnels que l'IEN peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école ». Ainsi, selon le texte, les missions des maîtres E, G et des psychologues doivent se répartir entre aide aux élèves et aide aux enseignants. « Les enseignants spécialisés apportent une aide directe aux élèves manifestant des difficultés persistantes d'apprentissage ou de comportement, le psychologue scolaire aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation », dit le texte à propos de l'aide directe. Mais il ajoute qu'ils « apportent l'appui de leurs compétences aux

équipes pédagogiques pour les accompagner dans l'aide aux élèves ». Alors simple réponse au manque de personnels et de moyens ? Ou bien tentative de relancer une prise en charge de la difficulté scolaire au sein de l'école dans un contexte qui tend au contraire à la médicaliser et à l'externaliser ? Faute de temps, de postes, de RASED complets dans de nombreuses circonscriptions, la question se pose et l'équilibre entre ces deux axes est difficile à trouver. Un rapport de l'Inspection générale sur les élèves en grande difficulté redéfinissait en 2013 les aides spécialisées autour de deux besoins : le premier, au niveau de l'école, était celui d'une aide de proximité aidant les enseignants « à analyser et à comprendre les obstacles rencontrés dans les parcours d'apprentissage, et à concevoir des réponses



adaptées » ; le second, au niveau de la circonscription devait répondre au « besoin d'une intervention spécifique, parfois en urgence, dans les écoles et les classes confrontées aux troubles comportementaux portés par certains élèves ».

Pour le SNUipp cette gestion des urgences est nécessaire mais elle ne peut constituer la principale modalité d'action du RASED qui doit aussi effectuer un travail de prévention. Et c'est bien parce qu'ils prennent en charge au quotidien des élèves en grande difficulté que les enseignants spécialisés peuvent aussi devenir des personnes ressource auprès des enseignants dans les classes. D'après les premières remontées de terrain observées par la FNAREN, les « pôles ressource de circonscription » se mettent en place de manière très diversifiée et leurs apports, positifs ou négatifs, dépendent surtout du mode de pilotage choisi selon qu'il est basé « sur la réflexion conjointe et la confiance ou au contraire l'injonction et le contrôle ».

Corinne Mérini, enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation. (Acté, Université de Clermont-Ferrand) *



« L'intermétier, un espace professionnel commun »

Quelles tensions avez-vous observées entre le travail des enseignants et celui des enseignants spécialisés ?

Les dilemmes rencontrés ne sont pas les mêmes pour chacun des deux métiers. Face à un élève en difficulté ou à besoins particuliers, le maître de la classe va se demander s'il doit ralentir ou bien faire le programme, s'il doit aider cet élève ou gérer le collectif, s'il doit faire apprendre ou préserver la paix sociale. Le maître spécialisé va lui se demander s'il doit travailler en continuité ou en rupture avec la

classe, si son aide doit être directe auprès de l'élève ou indirecte en passant par des médiations avec la famille et l'enseignant, s'il doit favoriser plutôt une approche ludique ou rester dans une logique d'apprentissage conforme à celle de la classe. Quand il y a travail en commun et échanges entre les métiers, ces dilemmes se rencontrent et cela crée des tensions qui s'expriment surtout autour de la question de la gestion du temps.

C'est là que se pose la question d'intermétier ?

Quand un enseignant dit « je n'ai pas le temps », cela traduit le fait qu'il est confronté à une réorgani-

sation de ses pratiques et qu'il a à modifier son rapport au temps. Cela le fait glisser vers un espace intermétier, un espace professionnel commun qui s'organise par un travail en réseau. Le travail collectif prend alors forme au travers de trois registres : celui des situations formelles comme les réunions institutionnelles (ESS, conseils) ; celui des échanges informels, entre deux portes, qui jouent leur rôle car se disent ici des choses qui ne se disent sinon jamais ; enfin un registre « formalisé » où les différents partenaires construisent des pratiques communes en créant de nouveaux temps de rencontre et d'échanges d'informations.

Comment favoriser ce travail collectif autour de l'aide aux élèves ?

Le travail en réseau demande une certaine horizontalité, loin des rapports hiérarchiques verticaux et descendants auxquels on est plus habitué. Il est souvent transparent et invisible.

Il a besoin d'être reconnu comme partie intégrante du métier et cela passe par la formation, notamment des formations conjointes, et le développement des gestes professionnels du travail collectif.

* « Le travail collectif outil d'une école inclusive », C. Mérini et S. Thomazet, Questions vives, n° 21 (2014)

ÉCOLE DES PROVENÇAUX À REIMS

UNE ÉQUIPE AUGMENTÉE



Atelier philo au Maclé, des interventions qui favorisent le travail collectif.

Dans ce quartier de Reims, le réseau d'aide est implanté au cœur de l'école des Provençaux. Une proximité et un travail en équipe élargie nécessaires et bénéfiques.

«**C'**est quoi le bonheur ? » se demandent aujourd'hui les élèves de CE2-CM1 de Caroline. Comme toutes les quinzaines, l'atelier philo est animé par Natacha, la psychologue scolaire dont le bureau est installé à l'école des Provençaux. On est à Reims mais ici, on dit plutôt qu'on habite à QCR. « Quartier Croix-Rouge », un des plus grands de France avec ses 20 000 habitants, si proche et si loin pourtant du cœur historique de la ville ou de ses vignes célèbres. Dans le sous-quartier « Pays de France », encore en rénovation urbaine, l'école, classée en REP+, accueille 240 élèves.

Rencontres formelles et informelles

Pour les élèves de l'atelier, le bonheur c'est « avoir le dernier modèle de PlayStation » ou « passer de bons moments en famille ». Comme en écho, Muriel, la directrice, explique les difficultés économiques et sociales qui touchent ici les familles dont beaucoup viennent de l'étranger ou de Guyane et dont la moitié sont monoparentales. « Un quart des élèves arrive ou part de l'école en cours d'année, en ayant suivi une scolarité plus ou moins régulière » dit-elle. Alors, si la psychologue, qui a quand même 1600 élèves dans son secteur, prend le temps de suivre cette classe régulièrement, c'est pour y favoriser l'intégration de certains élèves et la cohésion de la classe. Stella maîtresse E attachée à l'école se concentre sur les difficultés scolaires. Cet après-midi, comme 3 fois par semaine, elle participe aux ateliers type MACLÉ* qui sont organisés au CE1 puis au CE2.

Des séances décloisonnées par groupes de besoin qui ont lieu aussi au CP et complètent ses interventions avec de petits groupes décrochés de la classe. « Cette formule d'ateliers où on fait tous la même chose en même temps stigmatise moins les élèves en difficulté » pense Caroline et pour Marie-Odile, maîtresse de CP, « elle favorise les progrès et les passerelles entre les groupes ». Le RASED est ici au cœur de l'école, intégré à son fonctionnement pédagogique. Natacha, Stella, et leur collègue Catherine, la maîtresse G qui intervient davantage en maternelle, sont présentes, joignables, on les voit dans les réunions institutionnelles, les conseils, les équipes éducatives, mais aussi dans les journées de décharge REP+. Elles peuvent se rendre disponibles pour rédiger un GEVASCO, rencontrer une famille, reparler d'un élève, mobiliser les bons partenaires. « Ce n'est pas une équipe à côté de l'équipe » confirme Muriel, « on travaille ensemble ». La salle des maîtres en est témoin quand, véritable poumon de l'école, elle favorise les échanges informels autour du café ou du repas. Caroline apprécie cette proximité du RASED qu'elle n'avait pas rencontrée ailleurs. Pour Thomas, maître de CE2, elle permet « d'étayer le regard des enseignants et de se décentrer de ce qui se passe en classe. Stella et Natacha nous alertent ou au contraire nous rassurent sur certains élèves », ajoute-t-il. Une prise en charge collective des élèves, de leurs problèmes de comportement ou de leurs difficultés scolaires nécessaire à tous.

*Module d'approfondissement des compétences en lecture-écriture

MAÎTRES G

EN CONGRÈS

« Une mise en pensée(s) à l'École avec le rééducateur de l'Éducation nationale : Se mettre à penser... Ce maître à panser ? », c'est cette invitation qui est lancée aux maîtres G pour le prochain congrès de leur Fédération nationale, la FNAREN, du 29 juin au 2 juillet prochains à Nantes. Comment « mettre en lien les apprentissages, leur donner du sens, acquérir une culture commune par l'approche littéraire et artistique, se dégager de la peur et de l'agressivité ? » Quel espace pour « apprendre à penser » à l'école ? Ces questions seront débattues entre praticiens de terrain et intervenants.

www.congres-fnaren-2016-nantes.com

MAÎTRES E

EN COLLOQUE

C'est à Tours que se donnent rendez-vous les maîtres E, du 17 au 19 novembre prochain, pour leur colloque annuel qui aura pour thème « Quelles médiations pour apprendre, les interactions dans la relation pédagogique ». Ces journées seront rythmées par les interventions combinées d'universitaires en sciences de l'éducation, mais aussi de médecins et de psychologues. Josée Puig, directeur de l'INSHEA, y dira en quoi selon lui, le maître E est « un acteur clé de l'école inclusive ».

www.fname.fr

PSYCHOLOGUES

LE NOUVEAU CORPS À LA LOUPE

Créer un nouveau corps de « psychologues de l'Éducation nationale » regroupant les psychologues scolaires et les co-psys, ce n'est pas rien. Un décret officialisant cette création, devrait être publié en septembre ou octobre prochains et s'appuyer sur les éléments fondamentaux inscrits dans les « fiches métier ». Statut, recrutement, formation, modalités d'intégration, salaires et indemnités, le SNUipp-FSU est très présent dans tous les groupes de travail comme force de proposition et pour défendre les intérêts des personnels. Il rend compte régulièrement de l'avancée des travaux sur son site.

[Rubrique l'école/ le système éducatif](#)



DISPOSITIF D'AIDE À PARIS

R'ÉCOLE OU L'URGENCE DE LA MÉDIATION



Aider les enseignants à prendre du recul, remettre les élèves au travail, trouver des solutions pérennes...

En février, quand cela n'a plus été possible avec Rayan*, quand sa violence verbale et physique mettait en danger et en souffrance lui-même comme sa classe de CM2, Damien* son maître, et l'équipe de son école du XX^e arrondissement de Paris ont pu appeler « R'école ». C'est un dispositif de

À Paris, un dispositif académique permet de répondre aux demandes des écoles déstabilisées par les problèmes de comportement de certains élèves

médiation mis en place dans l'académie depuis 2006. « *L'enseignante spécialisée de R'école1 est venue observer Rayan en classe, puis elle m'a donné de précieux conseils pour éviter les situations de crise, explique Damien, on a cherché comment préserver des relations de confiance avec cet enfant et en fait le 'rescolariser dans l'école'.* »

Deux niveaux de médiation

« *C'est le premier niveau du dispositif* » explique Evelynne Fustier, une de ses deux enseignantes spécialisées. « *Être à l'écoute des enseignants, observer, trouver des solutions d'apaisement, recréer des liens parfois rompus entre la famille et l'école* ». Quand c'est nécessaire, un médiateur, choisi parmi une équipe de 9 AVS formés et supervisés par une psychologue coordinatrice, peut être affecté à l'école pendant 5 semaines, pour aider l'élève et soulager l'école, le temps de retrouver plus de sérénité et d'envisager

des solutions pérennes en remobilisant tous les partenaires. « *Relancer les énergies* », comme le dit Marie-Christine Dos Reis, l'autre enseignante spécialisée qui explique que les élèves concernés par R'école sont souvent ceux dont « *les parents ont refusé toute intervention extérieure ou prise en charge spécialisée* ». Elle précise comment, dans certains cas, quand les problèmes comportementaux ne sont plus gérables à l'école, les élèves sont dirigés vers un espace-relais pour une durée de 9 semaines. Nommé R'école 2, il s'agit d'une classe où avec Laurence Tsamba, une autre maîtresse spécialisée, ils vont réapprendre à travailler seul, à deux, avec l'adulte, à observer des règles tout en gardant contact avec leur école d'origine. « *R'école* » c'est aujourd'hui 150 à 200 saisines par an et des délais d'attente qui s'allongent un peu. « *Le dispositif est victime de son succès, conclut Marie Christine, il mériterait plus de moyens tout comme les RASED qu'il ne remplace pas* ».

*les prénoms ont été changés



RESSOURCE

LE TRAVAIL COLLECTIF INTERMÉTIER

Comment travailler collectivement avec différents partenaires, que ce soit dans l'éducation prioritaire, avec les RASED, dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ? Cette question de l'articulation des différents métiers tant au sein de l'école que dans ses relations avec son environnement se pose de plus en plus. Le centre Alain Savary propose un dossier qui permet de mieux comprendre ce travail intermétier et les problèmes qu'il pose aux acteurs. Le texte évoque « *les conditions pour qu'il devienne une ressource pour le travail ordinaire des professionnels* ».

➤ <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr>

REVUE

PRATIQUES INCLUSIVES

La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation s'est intéressée dans un numéro récent aux « *conceptions, pratiques et formations inclusives* ». Elle fait le point sur « *les pratiques d'aide et les dynamiques collaboratives* » qui se déploient à l'école. Différents articles permettent de comprendre comment le système éducatif et ses acteurs tentent de « *lever les obstacles relatifs à ces situations, questionner et étoffer les pratiques d'enseignement-apprentissage, renforcer les pratiques professionnelles et conjuguer les compétences des professionnels de divers secteurs* ».

➤ N° 70/71 2015/2-3

PUBLICATIONS

UN PLUS D'INFOS

Un SNUipp-Infos spécial psychologues pour faire le point sur le changement de corps, un SNUipp-infos spécial ASH pour examiner la refonte de la formation des enseignants spécialisés... Le syndicat publie régulièrement des numéros spéciaux plus particulièrement destinés à une partie des enseignants (enseignants spécialisés du premier ou du second degré, formateurs...) mais disponibles à la lecture pour l'ensemble de la profession. Au sommaire du prochain numéro ASH 1^{er} degré, les troubles du comportement et de la conduite.

➤ Rubrique le-syndicat/les-publications



« Une approche plus systémique de la notion de difficulté scolaire »

La France a choisi le modèle du RASED pour s'attaquer à la difficulté scolaire. Qu'en est-il à l'étranger ?

On observe que les aides ont des formes très variables selon leur organisation et à qui elles s'adressent en priorité : à l'élève, à l'enseignant ou encore à l'école. La France est un des seuls pays qui priorisent l'élève. Pourtant, la surface d'intervention du RASED se détermine en fonction des problèmes qui peuvent apparaître dans les écoles, en rupture avec l'héritage historique des Groupements d'aide psycho-pédagogique (GAPP), conçus à l'origine comme des mini-centres de consultation destinés aux élèves. La nature des aides dépend aussi étroitement de la façon dont les pays s'emparent de la question des élèves à besoins éducatifs particuliers. En France, si on range sous cette étiquette un certain nombre de catégories d'élèves, il n'y a pas de pensée globale et structurée autour de cette notion. A l'inverse, en Écosse par exemple, un élève sur quatre a un projet particulier lié à des besoins spécifiques qui sont pris en compte au sein des classes ordinaires.

Comment peut évoluer l'aide des RASED ?

La question de l'efficacité est toujours délicate et difficile à mesurer mais il semble évident que notre vision trop catégorielle nous empêche d'avoir une approche plus systémique de la notion de difficulté

scolaire. Celle-ci ne peut être envisagée seule sans prendre en compte l'aide personnalisée, le plus de maîtres, les diverses aides apportées aux élèves. La définition et la géométrie des interventions des RASED sont en fait très dépendantes de l'écologie des aides. On a tendance en France à juxtaposer ou empiler des dispositifs sans penser leur articulation. Attribuer des difficultés à des causes psychologique, relationnelle ou didactique aboutit à figer les représentations. Ce devrait être le rôle du RASED de faire varier les approches grâce aux synthèses et de

dépasser des identités pré-établies. C'est difficile aujourd'hui avec les suppressions de postes et le nombre de réseaux incomplets. Actuellement la pénurie conduit à des déclinaisons très diverses des missions du RASED sur le terrain. Le besoin est réel d'une remise à plat et d'une réflexion globale pour refonder l'appréciation du travail des RASED. On doit pouvoir opérer une division du travail, non pas à partir de catégories d'élèves, mais concertée et reliée aux problèmes effectifs dans les classes ordinaires.

Quelle aide peut-on apporter aux enseignants ?

On a beaucoup trop longtemps individualisé les difficultés des élèves. La fonction de conseil, mise en avant dans nombre de pays, n'est pas légitimée en France. Un enseignant, quelles que soient sa bonne volonté et sa formation, est conditionné par l'horizon normatif de « sa classe ».

Or, les questions de la difficulté scolaire exigent d'en sortir ce que favorisent l'aide et le regard extérieur. Un élève en difficulté scolaire dans une classe ne le serait peut-être pas dans une autre. Les échanges entre maîtres spécialisés et ordinaires débouchent souvent sur des gestes professionnels mieux adaptés. C'est un travail pédagogique au sens large qui combine approches didactiques mais aussi évolution des représentations sociales...

Quels sont alors les leviers à actionner ?

Il y a nécessité d'un véritable « new deal ». Il faut déspecialiser les savoirs liés aux élèves à besoins particuliers. On a eu tendance à les externaliser, il s'agit maintenant de les réimplanter au sein des classes. Cela marche dans les deux sens : les enseignants ordinaires ont été enclins à déléguer tout ce qui sortait du cadre à un spécialiste et se trouvent démunis face à un enfant particulier parce qu'ils considèrent que ça ne fait pas partie de leur professionnalité. Les enseignants spécialisés, eux, doivent davantage revenir dans l'environnement de la classe pour y percevoir ce qui fait problème et rentrer dans un espace de coopération avec l'enseignant. Pour les psychologues et les maîtres G, il s'agit de mieux articuler leurs objectifs avec les comportements et les capacités de l'élève en classe. Ceci tout en conservant le rôle de prévention du RASED qui reste essentiel pour contrecarrer la tendance à l'externalisation et à la médicalisation de la difficulté scolaire.



ANCIEN ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ PUIS DIRECTEUR D'UN IME ET D'UN SESSAD, PHILIPPE MAZEREAU EST AUJOURD'HUI ENSEIGNANT-CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ DE CAEN BASSE-NORMANDIE. SES RECHERCHES PORTENT SUR LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS ET LES FORMES DE COOPÉRATION INTERPROFESSIONNELLE.